

Tintigny, le 22 mars 2021

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la CLDR du 22 mars 2021

Réf. DAVERDISSE\06- CLDR\2021\20210322 RA enquête\Daverdisse 20210322 PV CLDR RA circulaire.docx

Présents et excusés :

Présences de la CLDR : 17 participants et 1 excusé (cf. liste ci-après)

DGO3 : Bénédicte Jérrouville

FRW : Sophie Orban, agent de développement

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- Rapport annuel de développement rural
 - Bilan de l'avancement du PCDR.
 - Initiatives 2020 qui rejoignent la stratégie du PCDR
 - Programmation triennale des projets à introduire en développement rural.
- La nouvelle circulaire en développement rural et son impact à Daverdisse
- Suivi des projets immatériels
 - Inventaire du patrimoine : état des lieux
 - Retour de la commission « CO₂ » créée au sein de la CLDR.
- Présentation des résultats de l'enquête FRW « Le confinement... et après ? » et débat.
- Divers



Le bourgmestre accueille la CLDR ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

Vu la situation sanitaire et les mesures d'application, la réunion est organisée en ligne.

Une solution a été proposée à l'administration communale aux membres sans possibilité de se connecter.

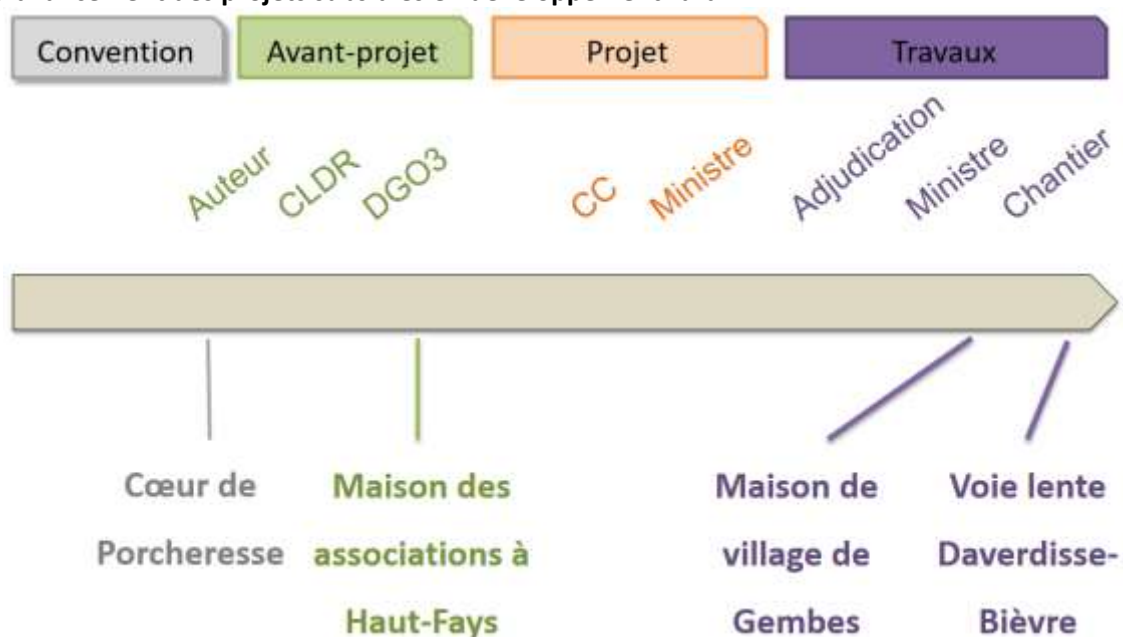
Approbation du compte rendu de la dernière réunion

La CLDR approuve ce compte rendu sans remarque.

Rapport annuel de développement rural

Bilan de l'avancement du PCDR.

Etat d'avancement des projets subsidiés en développement rural



Projets réalisés

I.1.03 Information et communication sur la gestion durable de la forêt

Conférence, articles dans le bulletin communal, collaboration avec la Cellule d'appui à la petite forêt privée,...

I.2.05 Création et développement de nouvelles activités villageoises

De nouvelles associations ont vu le jour et organisent différentes activités (comité de Porcheresse, club des jeunes de Haut-Fays,...)

M.2.06. Réaffectation de l'ancienne école des garçons à Haut-Fays

Une partie du bâtiment est déjà affectée à l'école. La façade a été rejointoyée et hydrofugée. Le chauffage a été revu ; avec pose de décompteurs.

M.2.07 Réalisation d'aménagements de sécurité routière

Différents dispositifs ont été placés dans les villages : des ralentisseurs, des chicanes, des îlots, des gouttes d'eau,... Auxquels il faut ajouter les trottoirs créés à Haut-Fays vers Burnaifontaine ; à Porcheresse à la rue du Moulin et à la rue de Redu ; à Daverdisse rue des Routis (2021). A chaque fois, les impétrants ont été passés en-dessous de ceux-ci, ce qui permet d'y accéder en cas de besoin sans devoir ouvrir la route.

I.3.01 – Amélioration des outils de télécommunication

La situation à la Croix d'Or, à Sclassin et aux Scottons a été améliorée. Le but est que toute la commune bénéficie d'une connexion fixe à l'internet haut débit. Des négociations sont en cours pour l'installation d'un boîtier optique aux Scottons afin d'améliorer la vitesse.

M.3.05 Transformation du site du local de ski en espace de convivialité à Haut-Fays

Aménagement en un espace dédié à la biodiversité.

Projets en cours

0.2. Aménagement global de la traversée de Haut-Fays – phase 2

Cette convention globale a été phasée à la demande du MET (DGO1 actuelle). Le subside total a été réservé par le développement rural pour l'aménagement. La première phase a bien été réalisée et le MET devait planifier la 2^{ème} phase dans les années suivantes ; malheureusement, aucun budget n'a été défini pour la réfection de la voirie régionale. Les emprises ont été réalisées.

M.1.01. Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Gembes – convention-faisabilité DR 2017 / convention-réalisation DR 2020

La Commune a reçu de la DGO3 l'avenant budgétaire signé par la Ministre le 2 février 2021 et l'approbation sur l'attribution du marché à l'entreprise Collignon le 12 janvier 2021. La réunion plénière pour lancer le chantier a lieu le 26 mars.

→ Des représentants du comité de la salle pourront assister aux réunions de chantier.

→ Le comité demande à être prévenu des délais, afin de vider la salle.

M.1.02. Finalisation de la voie lente vers Bièvre – convention-exécution DR 2016

La passerelle vient d'être posée. La dalle de l'espace de convivialité est coulée. Les travaux avancent bien.

M.1.03. Réhabilitation du site de l'ancien presbytère en maison des associations à Haut-Fays – convention-faisabilité DR 2017

La Commune vient de recevoir l'approbation de l'avant-projet par la DGO3. Une augmentation de budget de l'ordre 15% par rapport aux montants de la convention est constatée.

La demande de permis d'urbanisme va être introduite.

I.1.01. Entretien et valorisation du petit patrimoine - Cf. le point ci-dessous

M.2.01. Aménagement du cœur de village de Porcheresse – convention-faisabilité 2020

La convention-faisabilité vient d'être notifiée à la Commune. Vu les modifications apportées dans les procédures par la nouvelle circulaire, la part de subsides est moindre : +/-475.000€ (au lieu de +/-591.000€) sur +/- 1.083.000€ au total. Il faudra réfléchir à alléger le budget ou trouver des moyens financiers complémentaires.

La Commune va pouvoir notifier l'auteur de projet et lui payer la première partie de son travail, comme le prévoit le CSC.

Dès que la situation sanitaire le permettra, les habitants de Porcheresse et la CLDR seront consultés sur l'avant-projet. Celui-ci sera ensuite soumis à l'Urbanisme ; si la DGO4 demande de grosses modifications, il sera de nouveau discuté avec le village.

La Commune dispose de 24 mois à partir de la notification de la convention (08/03/2021) pour clôturer son projet (avant-projet, permis d'urbanisme, CSC, plans,...).

Ce projet a été anticipé : les travaux d'impétrants ont été faits au préalable ; les lignes de basse et moyenne tensions ont été enterrées, une cabine placée, la fibre a été passée.

Actuellement, il y a un souci dans le cadre du chantier de remplacement des conduites d'eau au centre du village – la SWDE doit se soumettre également au décret WalTerre et il s'avère qu'il y a de la pollution dans le sol, due au vieux bitume. Cela entraînerait un surcoût de plus de 250.000€ pour l'enlèvement et le traitement de ces terres. Les analyses doivent être approfondies.

M.2.03. Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité

Participation à la semaine de l'arbre. Plantation de haies sur le territoire communal, le long de voiries communales, près du football, le long de la voie lente,... afin de recréer des liaisons écologiques. Plantation d'arbres divers, notamment à l'arboretum,... Information d'Adalia sur l'usage de pesticides dans les cimetières.

M.2.05. Mise en valeur du site du pont de l'Ermité à Gembes

Ce pont s'inscrit dans le tracé d'une liaison lente. Un poste est prévu au budget communal pour son remplacement par une passerelle. Les arches sont tombées dans l'eau, mais il manque des pierres. La portée est de 11m, ce qui demande une bonne analyse de la solution la plus adaptée.

I.2.01. Valorisation des circuits courts

Projets du PNAM et du GAL Ardenne Méridionale.

Ventes de bois de gré à gré aux scieurs locaux de feuillus.

Utilisation de bois local pour la passerelle sur la voie lente.

I.2.02. Soutien aux activités économiques et indépendantes

2-3 primes sont octroyées chaque année pour les commerces locaux.

Adhésion aux parcs d'activités économiques pluricommunaux de Halma (Wellin) et de Galaxia (Libin) (parts de 15-16%).

Un membre fait remarquer qu'il serait préférable de privilégier l'implantation d'artisans et d'activités économiques dans le tissu villageois, plutôt que sur des zonings.

I.2.03. Amélioration de la gestion des déchets.

Des informations ont été distribuées dans les gîtes. Durant le confinement, des containers ont été mis à disposition dans les villages car le parc à containers était fermé. En 2021, passage au ramassage des PMC.

M.3.01. Développement de projets énergétiques durables

La petite éolienne tourne au terrain de football. Elle alimente uniquement le compteur du foot – la production devrait être suffisante pour couvrir les besoins (éclairage en LED, ventilation) si les activités reprennent. Le terrain peut aussi servir de terrain d'atterrissage pour l'hélicoptère de secours.

Des panneaux solaires/thermiques sont posés sur les bâtiments publics.

M.3.02. Développement d'une filière bois

Utilisation de bois local dans les projets. Ventes de feuillus de gré à gré aux scieurs wallons uniquement.

Constitution d'un catalogue de vente de bois à plusieurs communes.

M.3.03. Assainissement collectif des eaux usées

Trois conventions en assainissement rural vont être signées. La Commune tente de maximiser la recherche de subsides.

M.3.04. Préservation et valorisation des rys d'abissage

M. Marc Reuter de la DGO3 a pris contact avec la Commune, car il a le projet de faire classer les rys d'abissage en tant que patrimoine immatériel. M. de Cartier d'Yves a fait une première analyse des rys sur l'Almache ; il a relevé la présence de 13 barrages.

M.3.08. Création du vélo-route transfrontalier

Ce projet est réalisé dans le cadre d'Interreg ; il permet de relier la France à Beauraing, Wellin, Gembes (la voie lente), Bièvre, Vresse, Bohan,... Les aménagements sur la commune se font dans le cadre du développement rural.

Une collaboration avec les Amis du Rail est envisagée pour le fléchage et le balisage du parcours.

M.3.10. Création de parcelles communales bâtissables

Le but est d'acheter à la Société de Logements Ardenne et Lesse une parcelle de 1ha78 à Haut-Fays. Le Comité d'Acquisition refait l'estimation.

A la demande d'un membre, le Bourgmestre précise que la politique d'attribution des terrains sera décidée par le Collège du moment, via un règlement. Cependant, la Commune ne pourra pas vendre de parcelle avant les 10 ans de la vente par Ardenne et Lesse. Cela n'affecte pas les projets publics.

Une convention sera passée avec Idélux projets publics, afin de prévoir un plan masse et un aménagement adapté sur toute la zone.

M.3.13. Aménagement de points de vue et valorisation du paysage

Le Parc Naturel Ardenne Méridionale constitue sa charte paysagère. Les relevés de terrain sont en cours, notamment pour identifier les points de vue remarquables.

I.3.02. Information sur les aides au logement

Une employée communale fournit les informations nécessaires aux habitants.

Initiatives 2020 qui rejoignent la stratégie du PCDR

Conforter la richesse naturelle du territoire

- Projets du Parc Naturel d'Ardenne méridionale
- Travail d'étudiants en juillet 2020 pour l'entretien des cimetières et des espaces verts : 24 étudiants sont engagés pour les vacances de Pâques 2021 ; il a fallu mettre en place des mesures spécifiques pour les accueillir vu la crise sanitaire.
- Plantations de haies et d'arbres fruitiers (journée de l'arbre)
- Plantations et garnissage à l'arboretum

Renforcer la qualité du cadre de vie

- Fleurissement des villages avec le PNAM (prairies fleuries)
- Rationalisation du câblage aérien à Porcheresse – démontage de lignes
- Partenariat avec la zone de police pour mise à disposition du Lidar sur les routes nationales 2*/an
- Réfection des conduites d'eau à Porcheresse – en cours, à Gembes – fini - et à Daverdisse – en cours

Favoriser la gestion responsable des ressources naturelles

- Approbation par le Conseil du Plan d'actions dans le cadre de la convention des Maires
- Petite éolienne près du terrain de football à Haut-Fays
- Convention avec ORES pour le passage progressif au Led de l'éclairage public.
- Subside Pollec pour le placement de bornes de recharge électrique de vélos (près de la maison communale à Haut-Fays, à la zone de convivialité à la voie lente, au CAT ou à l'église de Daverdisse) et voitures (en face de la maison communale à Haut-Fays, près de la cabine à Daverdisse). A terme, chaque village en disposera (ce sera intégré dans la réflexion portant sur le cœur de Porcheresse).
- Isolation de la toiture de la maison communale
- Allocation de chauffage pour les ménages ne prenant pas leur part d'affouage (60€*100 ménagers).
- Révision du règlement d'affouage
- Rénovation des chemins forestiers et inventaire des dégâts de gibier aux plantations forestières
- Confection et pose d'enclos-exclos (protection des semis naturels forestiers)
- Ventes de gré à gré de bois communaux pour les scieurs locaux

Soutenir l'activité économique sur le territoire

- Projets du GAL Ardenne méridionale
- Voiries agricoles et plantations sur Haut-Fays
- Extension du zoning pluricommunal de Halma
- Prime pour aider à l'installation des commerces

Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants

- Gestion de la crise du Corona virus

Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

- Prime pour les étudiants (enseignements secondaire et supérieur)
- Prime pour les accueillantes d'enfants
- Prime à l'adaptation du logement occupé par un senior
- Prime « connectivité » pour les seniors (100€/an/ménage avec une personne de plus de 75 ans)
- Tarif taxe déchets réduite pour familles monoparentales ; réduction également pour ménage avec enfants de moins de trois ans ou aînés avec certificat médical
- Aménagements au hall communal des travaux : agrandissement et mise en conformité.
- Campagne de prévention contre les violences morales et physiques dans les écoles

Un membre se demande s'il n'y a pas un gaspillage de moyens financiers publics quand on voit l'articulation entre le GAL et le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale.

Programmation triennale des projets à introduire en développement rural.

La programmation établie l'année dernière prévoyait :

Année rapport annuel + 1 an	M.2.01. Aménagement du cœur de village de Porcheresse
Année rapport annuel + 2 ans	M.3.06. Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays
Année rapport annuel + 3 ans	M.2.02. Aménagement du cœur de village de Daverdisse

La convention portant sur l'aménagement du cœur de Porcheresse a été signée par la Ministre. Il convient donc d'inscrire à cette programmation un troisième projet.

Les participants s'accordent pour faire remonter en année 1 la rénovation de la salle Saint-Remacle.

Pour Daverdisse, il est convenu après débat que les membres de la CLDR de Daverdisse organiseront une réunion villageoise pour déterminer les réels besoins, puisque les éléments figurant dans la fiche-projet initiale ont été en grande partie réalisés. Voici les principaux points du débat :

Travaux réalisés : allée des Marronniers entretenue en 2008 ; sens unique fait et enlevé en partie ; accessibilité PMR à l'église ; aménagement du parking ; éclairage public remplacé ; jeux installés dans la pelouse ; douche au Centre d'animation touristique, PIC sur la rue des Routis.

Les murs de soutènement et la voirie appartiennent au SPW. Pour pouvoir intervenir sur les abords, la Commune devrait passer une convention avec la DGO1 pour la gestion des excédents de voirie.

Le mur avec les tilleuls est en mauvais état ; les racines s'étendent jusque dans l'église. Il faut savoir ce que les habitants pensent de ces Tilleuls (classés) et demander un avis au DNF.

Les arbres malades dans l'allée ont été remplacés et semblent reprendre.

Pour la 3^{ème} année, un tour de vignettes est proposé aux membres non élus de la CLDR. Parmi les projets en attente du PCDR et relativement peu coûteux, les projets suivants sont ressortis :

- Le lavoir des Scottons (4*)
- Les rys d'abissage (3* + 1*)
- Les projets d'énergie durable (2*)
- Les chemins de liaison et venelles (1* + 1*)
- La relocalisation de la plaine de jeux de Haut-Fays (1*)
- Aménagement de points de vue et valorisation du paysage (1*)

Un second tour de toutes les vignettes permet de choisir entre le lavoir des Scottons et les rys d'abissage. Le premier est retenu en année 3 de la programmation car il semble plus facile à mettre en oeuvre, tandis qu'il est convenu de réfléchir cette année à une future convention portant sur les rys d'abissage.

calendrier	Projets matériels subsidiables en DR
Année rapport annuel + 1 an	M.3.06. Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays
Année rapport annuel + 2 ans	M.2.02. Aménagement du cœur de village de Daverdisse
Année rapport annuel + 3 ans	M.2.09. Rénovation patrimoniale du site du lavoir aux Scottons

Les activités de la CLDR depuis le dernier rapport annuel

26/03/2020 :

Rapport annuel; petit patrimoine → Annulée en raison du confinement ; validation du RA par mail

28/09/2020 :

État d'avancement des projets du PCDR ; appel à projets « recensement du petit patrimoine » ; commission CO₂ → 16 participants et 1 excusé

22/03/2021 :

Rapport annuel; information sur la nouvelle circulaire; projets immatériels ; résultats de l'enquête FRW « le confinement... et après ? »

⇒ **Les membres de la CLDR approuvent à l'unanimité ce rapport annuel.**

La nouvelle circulaire en développement rural et son impact à Daverdisse

Cette circulaire est d'application depuis octobre 2020.

Communication

- ✓ Les Communes doivent favoriser la communication autour de leur opération de développement rural (ODR) en ayant recours à toutes sortes de supports.
- ✓ Chaque Commune doit consacrer une page internet à son opération de développement rural. Celle-ci doit reprendre les éléments suivants : CLDR, réunions, PCDR, rapports annuels, projets DR.
 - Adresse du site actuel <http://daverdisse-pcdr.eklablog.com/>
 - La FRW va prochainement mettre en ligne un nouveau site internet (sans publicité) consacré à l'opération de développement rural. Les membres de la CLDR en seront avertis.

Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR

- ✓ Un ROI-type est proposé.
 - Il peut être complété par des spécificités de la CLDR.
 - Le nouveau ROI sera abordé à une prochaine réunion.

Budget participatif

- ✓ Les Communes peuvent solliciter un subside de 10.000€ tous les 2 ans pour mettre en place un budget participatif. Elles ajoutent l'équivalent du subside reçu pour arriver à 20.000€.
- ✓ La CLDR joue son rôle de proposition et de suivi.
- ✓ Il s'agit d'un appel à projets, pour lequel divers documents de référence sont mis à disposition (formulaire, ROI,...)

Addendum

- ✓ Face à une opportunité, une Commune peut introduire une demande d'addendum pour subsidier en développement rural un projet en lien avec la stratégie du PCDR. 1 addendum par 5 ans de validité du PCDR
- ✓ La CLDR joue son rôle de proposition et de suivi.

Acquisition stratégique

- ✓ Dans le cadre de l'élaboration du PCDR, il s'agit d'une opération foncière visant la mise en œuvre de fiches-projets du PCDR.
- ✓ En cours de suivi du PCDR, cela relève davantage d'une opportunité. Cette acquisition stratégique doit porter sur des biens ou des terrains sur lesquels des fiches-projets du PCDR pourront être réalisés. La demande de convention pour l'aménagement doit être introduite dans les 3 ans de l'acquisition.

Délais d'exécution – mesures transitoires

- ✓ Allongement des délais des conventions, mais application plus stricte des délais.
- ✓ Une période transitoire jusqu'au 01/10/2021 permet de rattraper les retards.

Signature de conventions

- ✓ Deux sessions : au 1^{er} mars et au 1^{er} septembre
- ✓ Critères de choix s'il y a trop de conventions par rapport au budget disponible : date d'introduction, 1^{ère} ODR, nombre de conventions, pour quel montant, qualité du projet
- ✓ Dépassement budgétaire de maximum 20%, au-delà à charge communale.
- ✓ 10% maximum d'honoraires

Taux de subvention

Catégorie de projet	Taux max.	Assiette de subvention	Subside max.
Bâtiments de services Mobilité douce	80%	850.000€	680.000€
Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000€	400.000€
Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000€	400.000€
Logement Énergie Atelier rural - économie	60%	850.000€	510.000€
Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autres	60%	500.000€	300.000€
Acquisition de terrain bâti	60%	500.000€	300.000€
Acquisition de terrain nu	60%	250.000€	150.000€
Investissements incorporels	80%	250.000€	200.000€

Projets transcommunaux : +10%

Suivi des projets immatériels

Inventaire du patrimoine : état des lieux

I.1.01 : Entretien et valorisation du petit patrimoine

- La CLDR a réalisé un inventaire exhaustif du patrimoine bâti et non bâti sur le territoire communal.
- Les éléments patrimoniaux ont été cartographiés sur Google Map.
- Appel à projets « recensement du patrimoine »
 - Inventaire fait par la CLDR et relayé par les coordinateurs par village

- Encodage par le CAT
- Valorisation de l'inventaire – concours photos (6 photos reçues) ; une exposition sur le patrimoine est prévue.
- La CLDR a désigné les éléments à restaurer en priorité.
 - Daverdisse
 - ✓ Croix Mélanie Colle
 - ✓ Retable dans l'église : statue originelle et sécurisation
 - ✓ *Pierres tombales des seigneurs de Daverdisse (Seigneur de Gerardin, Nicolas de Vervoz) : elles se trouvent derrière le chœur de l'église et pourraient être valorisées.*
 - Gembes
 - ✓ Murs en pierre sèche rue de Porcheresse, avant le pont des Gades, près du gîte du Chien Assis (propriété communale)
 - ✓ *Pont de l'Ermitte*
 - ✓ Abreuvoir rue de la Chapelle (près de chez Michel Collignon) : enterré dans le tarmac, il pourrait être relevé et valorisé.
 - Haut-Fays
 - ✓ Monument aux morts près de la maison communale : un bon nettoyage serait nécessaire et faire ressortir les écritures
 - ✓ Lavoir des Scottons
 - ✓ Potale Sainte Agathe : entretenir l'ancien emplacement.
 - Porcheresse
 - ✓ Bief de la pompe à eau : en très mauvais état, à curer et éventuellement remettre en service.
 - ✓ Tombes en schiste à ramener à l'église
 - ✓ Puits du Gros Bois

Retour de la commission « CO2 » créée au sein de la CLDR.

M.3.01. Développement de projets énergétiques durables

- La commission n'a malheureusement pas pu se réunir, vu les circonstances sanitaires.
- Les personnes suivantes constituent cette « commission CO2 » :

- Bodart Christophe, Daverdisse	- Jacquet Johan, Porcheresse
- Lambert Dominique, Daverdisse	- Léonet Nicolas, Haut-Fays
- Pauwels René, Haut-Fays	- Vanommeslaeghe Luc, Porcheresse

→ Jean-Philippe de Cartier d'Yves et Pierre Verbeek se joignent à elles.

→ La FRW transmettra les adresses mails à ces 8 personnes.

→ L'objectif est de proposer à la Commune des projets permettant de faire des économies de CO2 (en lien avec l'énergie, la biodiversité, des projets du PCDR,...). Ces projets devront respecter les limites de budget (7.500€) et viser l'intérêt général. Ils seront de nature matérielle ou immatérielle. Le but est d'ouvrir un maximum de portes.

Les activités de la CLDR en 2021

- Aménagement du cœur de Porcheresse – consultation des habitants et travail sur l'avant-projet dès que ce sera possible en présentiel.
- Évaluation à mi-parcours du PCDR (approuvé par le Gouvernement wallon en septembre 2016)
- Projets immatériels :
 - ✓ Patrimoine : restauration d'éléments patrimoniaux et valorisation de l'inventaire.
 - ✓ Commission CO₂ : proposition de projets à mettre en œuvre avec le budget communal y dédié
 - ✓ Réflexion sur la fiche-projet consacrée aux rys d'abissage, afin de préparer une demande de convention ultérieure (espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement).

Présentation des résultats de l'enquête FRW « Le confinement... et après ? » et débat.

Ce point est reporté à une réunion ultérieure, vu le manque de temps pour le traiter.

Divers

Evolution du Covid-19 sur la commune

Les chiffres sur Daverdisse sont bons, meilleurs que sur les communes voisines.

Le taux de personnes infectées est de 6,44%.

Mais il faut rester vigilant.

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

Participants à la CLDR du 22/03/2021

17 présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	Daverdisse
M.	Incoule	Roland	Porcheresse
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse
Mme	Lambert	Dominique	Daverdisse
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays
M.	Merny	André	Gembes
M.	Pauwels	René	Haut-Fays
M.	Poncelet	François	Haut-Fays
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays

1 excusé

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Groffils	Firmin	Porcheresse